APPEL À CANDIDATURE

Résidence de recherche et de création – art contemporain
Printemps 2022 (10 semaines au total)

Les Musées d'Aurillac organisent au printemps 2022 un programme de résidence de recherche et de création pour un.e artiste. Cette résidence s'inscrit dans le cadre du soutien des Musées d'Aurillac à la création contemporaine et vise également à la mise en valeur de ses collections, plus spécifiquement celles du Muséum des volcans. Elle offre ainsi la possibilité de s'immerger dans des collections scientifiques peu connues, tout en bénéficiant de la proximité des paysages et milieux naturels du Cantal (montagnes, forêts, planèzes, rivières et lacs). Elle aboutira à une exposition au Musée d'art et d'archéologie et au Muséum des volcans à partir de juin 2022.

Les Musées d'Aurillac

Les Musées d'Aurillac regroupent deux établissements municipaux : le Musée d'art et d'archéologie et le Muséum des volcans. Situé à proximité du Jardin des Carmes, dans le centre-ville, le premier rassemble des collections d'archéologie, d'ethnologie et de beaux-arts (peinture, sculpture, photographie ancienne et contemporaine). Le second, installé dans le château Saint-Étienne, surplombe la ville et jouxte lui aussi un jardin public. Les collections du Muséum des volcans embrassent tous les domaines de l'histoire naturelle, mais sont particulièrement représentatives dans les domaines de la géologie – qu'il s'agisse de collections d'origine locale, régionale ou de provenances beaucoup plus lointaines –, de la botanique et de l'ornithologie.

Les collections paléontologiques

Dans le domaine de la géologie, la présentation permanente des salles du Muséum des volcans est essentiellement axée sur le fonctionnement interne de la Terre, le volcanisme et l'histoire géologique locale, mais les collections comportent également de nombreux éléments qui ont été moins valorisés ou moins étudiés ces trente dernières années et que l'équipe des musées souhaite mettre en avant. Parmi toutes ces collections, les collections paléontologiques méritent une attention particulière que l'intitulé du Muséum a parfois fait oublier.

La paléobotanique a toujours constitué un domaine de collection important pour les musées successifs d'Aurillac. Dans le Cantal, des conditions géologiques particulières (liées ou non au volcanisme) ont permis la conservation de fines empreintes de végétaux (feuilles, fruits, parfois fleurs). Certains dépôts volcaniques contiennent également des branches, voire des troncs carbonisés, parfois silicifiés. Cet ensemble de plus de 2500 objets et documents, rassemblant de nombreux dessins, des spécimens (échantillons de bois carbonisés plus ou moins silicifiés, empreintes délicates...), des livres et des articles (ouvrages et travaux du XIX^{e} et début XX^{e}), constitue une collection cohérente et riche, propice à de multiples valorisations.

Les collections paléontologiques réunissent quant à elles quelques dents et ossements de mammifères (Mastodonte, Deinothérium, Hipparion, Rhinocéros, etc.) et des fragments de carapaces de tortues fossiles trouvés dans le Cantal. Quelques fossiles de poissons, des dents de requins et ossements de reptiles du Mésozoïque complètent cette collection. Une part importante de la collection de paléontologie animale (estimée à 1200 lots et spécimens) est enfin représentée par des collections de mollusques (gastéropodes, lamellibranches et céphalopodes) couvrant principalement les temps mésozoïques et cénozoïques.

Période et durée

La résidence de recherche et de création se déroulera en trois temps.

1. une pré-visite initiale : une semaine entre septembre et octobre 2021. Cette semaine en amont du temps de résidence permettra à l'artiste de faire connaissance avec les collections des Musées d'Aurillac, avec le territoire, les acteurs culturels et les éventuels partenaires. Ainsi, l'artiste accueilli.e pourra mieux préparer sa résidence à venir.

2. le séjour en résidence : huit semaines de résidence, à répartir entre janvier et avril 2022, à définir avec l'artiste en fonction de ses disponibilités. Ce temps sera spécifiquement consacré à la recherche, à la création et à la production.

3. la restitution : la résidence fera l'objet d'une restitution répartie dans les salles d'expositions temporaires des deux sites des Musées d'Aurillac (Musée d'art et d'archéologie et Muséum des volcans), présentée au public du 20 juin au 20 novembre 2022. Une semaine de montage est à prévoir en juin 2022, à une période à définir entre l'artiste et l'équipe des musées.

Dotation

Frais à la charge des Musée d'Aurillac :
- bourse de 5000 € TTC pour les 10 semaines de résidence (pré-visite initiale, séjour de résidence, montage de l'exposition et restitution)
- déplacements : participation aux frais aller/retour du domicile de l'artiste à Aurillac (montant maximum remboursable : 500 € TTC sur présentation de justificatifs)
- aide à la production : jusqu'à 5000 € TTC
- droits d'exposition : 1000 € TTC
- hébergement pendant les temps de présence à Aurillac.

Frais à la charge de l'artiste :
- frais liés à la vie courante (nourriture, déplacements pendant la durée de la résidence)

Les œuvres produites pendant la résidence resteront la propriété de l'artiste.

Conditions d'accueil

L'artiste sera logé.e à Aurillac, à proximité du Muséum des volcans ou du centre-ville, dans un appartement disposant d'une cuisine. Une connexion internet sera assurée dans le logement ainsi qu'au Muséum des volcans.

Un espace de travail de 70 m^2 sera à la disposition de l'artiste au Muséum des volcans, et si nécessaire au Musée d'art et d'archéologie. Il sera accessible les jours de présence des équipes des musées (du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h). En revanche, les Musées d'Aurillac ne disposent pas d'atelier de pratique et ne sont pas équipés en matériel technique (au-delà du petit matériel de montage). Les services techniques municipaux pourront cependant apporter une aide ponctuelle à l'artiste.

Dans la mesure de leurs disponibilités, les agents des Musées d'Aurillac faciliteront les rencontres de l'artiste sur le territoire. Ils l'accompagneront dans ses recherches autour des collections du Muséum des volcans et lui apporteront l'aide technique et logistique nécessaire au moment du montage de l'exposition.

Participation à un programme de sensibilisation

Des actions de médiation seront mises en place afin que l'artiste puisse présenter ses recherches artistiques, sa démarche et son processus de création, lors de moments de rencontre ou de visites d'atelier. L'artiste participera à quatre présentations : trois en direction du public scolaire et une en direction du grand public. Celles-ci seront rassemblées lors d'une même semaine, définie avec l'artiste et l'équipe de médiation des musées.

Conditions d'éligibilité

D'une durée de 10 semaines, la résidence s'adresse à des artistes professionnel.le.s ayant un parcours artistique déjà affirmé. La résidence est ouverte aux artistes issu.e.s des arts plastiques (peinture, dessin, sculpture, photographie, vidéo, etc.), sans limite d'âge mais ayant terminé leur formation et justifiant d'un régime fiscal.

Dossier de candidature

Date limite de l'envoi du dossier : **dimanche 11 juillet 2021**.
Aucun dossier reçu ultérieurement ne sera examiné.

Pour être recevables, les dossiers des candidats devront comporter :
- une note d'intention sur le projet envisagé pendant le temps de résidence
- une biographie ou un CV indiquant les coordonnées complètes et listant les expositions, publications, résidences, bourses, etc. déjà réalisées
- un portfolio représentatif de la pratique artistique et de la démarche de création.

L'ensemble des documents doit être envoyé au format pdf.

Les candidatures sont à envoyer par mail uniquement, à l'adresse suivante : lilian.froger@aurillac.fr (en précisant dans l'objet du mail « Résidence de création 2022 »).

Les sélections auront lieu au cours du mois de juillet 2021. Les artistes non retenu.e.s seront averti.e.s par mail.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Lilian Froger, chargé des collections contemporaines et photographiques : lilian.froger@aurillac.fr

Muséum des volcans
Château Saint-Étienne
15000 Aurillac
04.71.48.07.00

musees.aurillac.fr

Musée d'art et d'archéologie
Centre Pierre Mendès-France
37, rue des Carmes
15000 Aurillac
04.71.45.46.10

Empreinte fossile de *Fagus pliocenia* d'âge miocène, gisement de Niac (Saint-Paul-des-Landes, Cantal)

Ensemble constitué d'une empreinte, d'un dessin et d'un moulage en plâtre d'une feuille de *Sassafras ferritianum* du gisement de cinérite miocène de Las Clausades (Raulhac, Cantal)

Dent de *Deinotherium* d'âge miocène, Puy Courny (Aurillac)

Coquille de *Voluta crenulata* d'âge éocène, Chaussy (Oise)

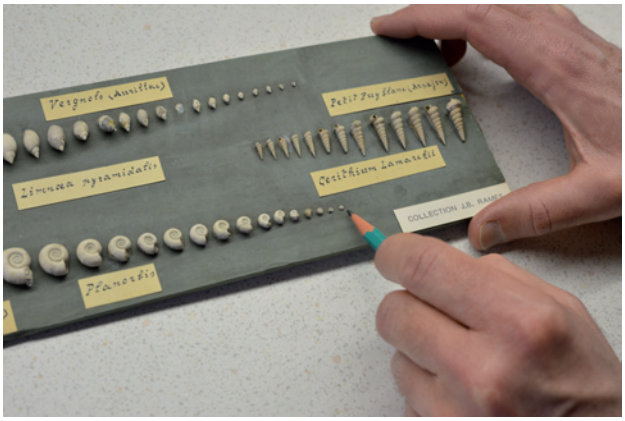

Ensemble de mollusques fossiles du bassin oligocène d'Aurillac

Mollusques fossiles d'âge éocène